

## **Message de M. Olivier Poivre d'Arvor, Ambassadeur de France en Tunisie**

*Aux élèves des établissements d'enseignement français homologués et en cours d'homologation, à leurs familles, aux personnels enseignants, administratifs, de service et de direction, aux associations représentatives de la communauté scolaire,*

Je voudrais tout d'abord remercier très sincèrement notre communauté éducative pour la discipline individuelle et collective, le sens des responsabilités et l'esprit de mesure et de solidarité dont elle a fait preuve ces dernières heures.

Je veux également rassurer les familles sur la manière dont nous allons, ensemble, répondre à une situation qui ne pénalisera aucun de nos enfants, qu'il s'agisse du respect des programmes et de la préparation aux examens.

Ce que nous vivons aujourd'hui ici en Tunisie, avec le développement du Coronavirus, est à la fois totalement inédit mais en même temps partagé, nous le savons tous, par de très nombreux pays dans le monde. C'est une raison supplémentaire pour nous rassembler.

Ce sont près de 15.000 élèves, 10.000 familles et 2000 personnels, toutes catégories confondues, répartis dans seize écoles, douze collèges et six lycées, de Bizerte à Djerba, en passant par le grand Tunis, Nabeul, Sousse et Sfax, qui sont concernés par la fermeture de nos établissements, décidée en concertation très étroite avec les autorités françaises et tunisiennes.

Cette fermeture de nos établissements ne signifie pas pour autant la cessation de leurs activités.

La reprise des enseignements à distance aura lieu dès que possible et au plus tard jeudi 19 mars pour l'ensemble des niveaux et des établissements concernés.

Nos élèves ne sont pas en congés scolaires. Ils doivent dès ce week-end préparer la semaine à venir en réalisant les travaux personnels prescrits, avant la fermeture de leurs établissements, par leurs professeurs. Lundi soir, l'ensemble des élèves et des personnels auront récupéré leurs effets.

De la maternelle à la terminale, les élèves disposeront donc d'un nouvel emploi du temps et pourront par voie électronique depuis leur domicile, selon des modalités qui vous seront précisées dès ce lundi 16 mars par chaque établissement, rester quotidiennement en lien avec leurs camarades de classe et leurs professeurs.

Vous serez, en tant que parents, conseillés pour organiser ce nouvel environnement de travail pour vos enfants, et les accompagner au mieux dans leurs apprentissages.

Sans attendre, nos équipes enseignantes et leurs formateurs sont déjà à l'ouvrage pour vous garantir la continuité des apprentissages et mettre en œuvre l'enseignement à distance. Je les en remercie vivement. Ils bénéficient à cet effet de l'aide du service pédagogique de l'Agence pour l'enseignement français à l'étranger comme des retours d'expérience de certains lycées français dans le monde qui vivent cette situation depuis le début de la pandémie.

J'en profite pour souligner l'urgence sanitaire qui est aujourd'hui la nôtre. Le Président de la République

française a rappelé, jeudi soir, que la santé n'avait pas de prix. Prenons donc d'abord soin de nous et des autres.

Quant à l'éducation de nos enfants, soyez sans inquiétudes. Je m'engage auprès de vous pour qu'elle soit en ce moment si particulier de leur parcours de vie à la hauteur des exigences du système éducatif français, de vos attentes comme de notre ambition collective.

Merci à vous toutes et tous.

Olivier Poivre d'Arvor

Ambassadeur de France en Tunisie